

L'archiduc alla au devant des espérances du gouverneur en nommant Ernest de Mansfeld chef de 1000 soldats luxembourgeois «redigez soulz cinq compaignies». D'abord effrayé de cette confiance exagérée dans les capacités de son soudard de fils, P. E. de Mansfeld finit par accepter la «mercède» de l'archiduc après avoir prié Albert de faire retirer du moins une des compagnies allemandes «qui font tant de mal au Luxembourg». En effet, au moment qui nous occupe, outre le régiment à former par Ernest de Mansfeld, des recrues étaient à lever pour trois autres régiments dont les colonels étaient Jacques de Tilly, le comte de Biglia et le seigneur de Witzleben. (28)

«La pauvreté et misère, écrit P. E. de Mansfeld le 31 mars 1604, est sy très-grande entre le peuple que l'on n'a veu jamais, la plus part allant mendier avec femme et enfants. Et de vray, il importe que V.A. ait de la considération pour apporter soulagement à l'advenir...»

Pour ce qui concerne la proposition du gouverneur de réduire les cinq compagnies de son fils à quatre, non seulement elle fut rejetée «pour ne faire changement au prix accoustumé dans la nation luxembourgeoise», mais Ernest fut même autorisé à former à ses frais une sixième compagnie. Une lettre de l'Archiduc, datée du 19 mai 1604 indique les noms des six capitaines: Ernest de Mansfeld comme chef de la compagnie colonnelle, Christophe de *Cobreville*, Gabriel de *Fiez*, Edouard de *Bettencourt*, Paul de *Chastel* et Simon de *Naves*. (29)

Bien qu'ils n'aient pas eu à se plaindre de leur solde, les soldats d'Ernest de Mansfeld, prenant exemple sur leur chef, se faisaient reprocher les pires exactions, et les troupes de l'ennemi ne laissèrent pas de plus terribles souvenirs.

Dans une lettre que le Conseil provincial adressa aux Archiducs il est question des «intolérables charges» que toutes ces levées constituaient pour le pays. En effet, alors que la population n'avait «la plus part du pain à la maison», elle était forcée de subvenir aux besoins de la «soldatesque... qui est pour le jourd'huy sy degoustée, débauchée et aliénée de toute raison, qu'il luy semble le paysant avec toute sa substance luy est acquis comme serff et esclave». (30)

Le 25 mai 1604 décéda à Luxembourg le prince Pierre-Ernest de Mansfeld, âgé de 87 ans, depuis 1545 gouverneur et capitaine général du pays duché de Luxembourg et comté de Chiny, président du Conseil provincial.

Des quelque six ans que Mansfeld se trouvait placé sous les ordres des archiducs, il y a encore lieu de retenir quelques faits.

Estimant probablement que ne pas coucher sur le papier les services rendus à la maison d'Espagne c'était les exposer à l'oubli, le vieux gouverneur en donna une relation dans une lettre écrite en langue espagnole et adressée le 31 juillet 1600 à l'Infante Isabelle. *) Une phrase de cette longue lettre mérite d'être retenue: «Il est à remarquer qu'au milieu de tous ces troubles, il (Mansfeld) réussit, par sa grande vigilance, à maintenir toujours le pays de Luxembourg dans la loyauté et l'obéissance dues à son roi et prince naturel, sans que jamais lui ni ceux de son gouvernement aient tergiversé ou favorisé la rébellion des autres provinces.»

*) Cf. la traduction en langue française dans J. Massarette, op. cit., t. II, p. 259 s.